

## Présentation de la proposition de de la proposition de secteur multi collège

### Hector Berlioz - Antoine Coysevox

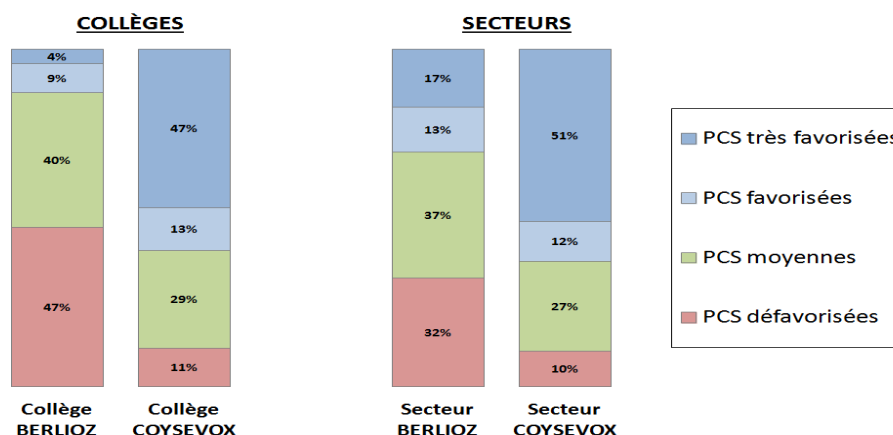
#### Pourquoi renforcer la mixité sociale dans les collèges ?

- Pour mieux faire réussir les élèves, notamment les plus fragiles
- Pour développer le sentiment d'appartenance de tous les enfants de France à la République.
- Les meilleurs élèves n'y perdent pas : ils ne sont pas pénalisés scolairement et la mixité sociale constitue un enrichissement pour leur construction individuelle et citoyenne.

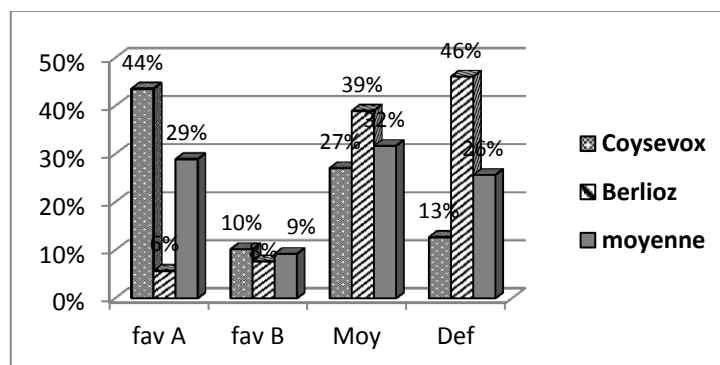
#### En quoi consiste le multi-secteur ?

- Il s'agit de réunir en un même secteur de recrutement les actuels secteurs des collèges Antoine Coysevox et Hector Berlioz

#### Quelle est la composition sociale des collèges et de leur secteur



La composition sociale des collèges est actuellement déséquilibrée la réunion de leur secteur donne place à deux collèges à la composition sociale mixte et équilibrée.



Composition sociale des 6èmes de chaque collège et de la moyenne pour les deux collèges, une fois leurs secteurs réunis.

### L'affectation des élèves

Les élèves de 6<sup>ème</sup> du nouveau secteur sont affectés alternativement dans un collège puis dans l'autre. (ex : rentrée 2017, tous les 6<sup>ème</sup> entrent au collège Antoine Coysevox, à la rentrée 2018, tous les 6<sup>ème</sup> entrent au collège Hector Berlioz). Les élèves font toute leur scolarité dans le même collège. Les deux collèges conservent leur identité propre.

Cette modalité garantit que tous les élèves de CM2 des écoles du secteur unique vont ensemble dans le même collège et poursuivent ensemble leur scolarité au collège. Elle permet une mixité immédiate dès la rentrée 2017.

### Quel accompagnement ?

L'Académie de Paris et la Ville de Paris sont engagées, dans le respect de leurs compétences, dans la démarche initiée par le ministère de l'Éducation nationale visant à améliorer la mixité sociale dans les collèges. Elles accompagnent le projet du secteur multi-collèges pour donner les **meilleures chances de réussite à tous les élèves**.

**Par le rectorat :** Une offre de formation équilibrée et enrichie et des moyens qui **sont pérennisés par une convention académique sur une durée de 3 ans**.

#### Au collège Hector Berlioz :

- ajout de l'allemand LV1, ultérieurement de l'Italien LV2
- implantation d'une bilangue anglais – chinois
- Classe média
- Implantation d'une section sportive scolaire rugby

#### Au collège Antoine Coysevox

- Alignement de la dotation horaire globale\* sur le groupe 4 correspondant à l'éducation prioritaire sur le niveau 6<sup>ème</sup> la première année, puis

*progressivement sur les autres niveaux. (\*moyens horaires de fonctionnement du collège)*

- *des effectifs à 25 par classes*
- *Un CPE supplémentaire*

**Un même conseil de cycle 3**

**Un suivi du dispositif par un chercheur**

**Un comité de suivi des modalités d'affectation**

**Par la ville de Paris :**

**- Alignement de la dotation de soutien aux projets éducatifs (voyages, sorties...) du collège Antoine Coysevox à hauteur de celle du collège Hector Berlioz soit 19 500 euros contre 5 000 aujourd'hui**

**- Une offre de résidence d'artistes pour les deux établissements.**

**- Implantation du dispositif « Actions collégiens » à Berlioz**

**- un effort de la Ville pour améliorer l'entretien et embellir 2 collèges**

**Quel calendrier ?**

Sous réserve du vote du Conseil de Paris des 30-31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2017, le secteur commun Hector Berlioz/ Antoine Coysevox sera mis en œuvre dès la rentrée de septembre 2017